



La Fédération Solidaires Finances vient de perdre une de ses figures emblématiques, notre camarade, notre amie Chantal Aumeran, décédée ce mercredi 1er juin à l'aube de son mois anniversaire des suites d'une longue maladie contre laquelle elle se battait vaillamment depuis plusieurs mois. Vaillamment c'était chez elle un trait de caractère majeur que chacun, chacune a pu mesurer. Une fois le but collectivement fixé et la stratégie collectivement définie, sa détermination donnait sa pleine mesure.

Le collectif était pour elle le socle sur lequel l'action peut se construire et s'engager. Dans ce collectif tout le monde avait sa place et elle a toujours fait en sorte avec sa bienveillance naturelle, sa générosité, que cela soit une réalité. Cette bienveillance était sans condescendance, ni élitisme. Elle reposait sur un profond respect de la personne mais elle n'interdisait pas une certaine rigueur, voire une exigence qu'elle s'imposait également et qui était une marque de considération de l'autre.

Inlassablement elle avait à cœur de convaincre et non d'imposer, toujours disponible pour le débat et l'échange fussent-ils musclés. Dire les choses, ne pas taire les différences pour mieux savoir les surmonter, était important.

Ce sont ces valeurs qui l'ont guidée dans ses engagements militants, professionnels et personnels. Elles lui ont permis d'être une force d'entraînement qui faisait que chacun avait envie d'agir, de se dépasser. Elles l'ont autorisée à perséverer à persuader de la justesse de ses positions et de ses convictions, tout en tenant compte du point de vue de l'autre.

Pour Solidaires Finances, elle restera à jamais celle qui a permis le développement de notre fédération, son ouverture et son enracinement. Elle a été au rendez-vous de l'histoire de la recomposition syndicale entraînée par le mouvement social de l'hiver 95 et ses conséquences au ministère des finances. Elle a su saisir la période, en appréhender les enjeux pour le syndicalisme de transformation sociale. Issue de la direction générale des impôts, elle a su dépasser le cadre de son milieu professionnel. Elle a compris qu'il fallait réunir dans leur diversité, au-delà de leurs tailles respectives, de leurs histoires, les différentes composantes du ministère. Elle a su incarner cette force et cette richesse tant à l'intérieur de notre organisation Solidaires que dans les relations avec les autres organisations syndicales. Force et richesse qui aujourd'hui encore nous permettent d'être la première fédération.

Cette capacité à prendre en compte la diversité des situations et le pluralisme des positions l'a amenée également à être vice-présidente d'Attac au moment de sa création. Ayant choisi de réintégrer les services, elle s'est imposée une forme de réserve qui ne lui interdisait pas pour autant de rester vigilante sur le devenir de notre organisation. Elle a mis la même énergie, la même humanité dans ses nouvelles fonctions au sein de l'administration et notamment dans le cadre de la prévention où sa méthode basée sur l'écoute, le respect, l'humilité a été reconnue et ce sans jamais par ailleurs renier son engagement syndical auquel elle restait loyale.

Elle demeurera une référence même si elle aurait rejeté ce terme par modestie. Le syndicalisme à Bercy lui doit beaucoup. Qu'elle en soit remerciée. Elle restera à jamais dans notre histoire et dans nos cœurs.

Salut Chantal, au revoir Camarade. C'est un joli nom et tu le portes merveilleusement et dignement. Nous sommes fiers de t'avoir connue et d'avoir pu militer à tes côtés.